

## Les Sociétés Alzheimer: Le Premier lien vers du soutien dès les premiers signes

Montréal le 8 janvier 2024 - À l'occasion du mois de janvier, mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer rappelle qu'en 2024, c'est plus de 170 000 Québécois.es qui seront atteints d'un trouble neurocognitif majeur. Face au vieillissement de la population, ces chiffres vont s'aggraver dans les prochaines années. Dès l'âge de 65 ans, le risque de développer un trouble neurocognitif majeur double tous les 5 ans. D'ici 2040, le nombre de personnes atteintes sera de plus de 300 000 personnes.

Face à cette réalité, la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer souligne l'urgence d'agir pour favoriser le diagnostic précoce afin de privilégier la qualité de vie pour les personnes vivant avec la maladie et leurs proches, le plus longtemps possible. C'est dans cette optique que le **17 janvier nous proposons une conférence gratuite en ligne *Mémoire et vieillissement : Quand faut-il consulter?*** présentée par Dr Ziad Nasreddine, Neurologue et directeur de l'Institut et Clinique MoCA.

*« Il est crucial d'intervenir dès l'apparition de signes précurseurs pour ralentir la progression des troubles neurocognitifs des stades légers vers les stades modérés et avancés de la maladie. Cette conférence vise à fournir des outils tant aux personnes préoccupées par des troubles de la mémoire qu'aux professionnels de la santé de première ligne, afin qu'ils puissent mieux répondre aux préoccupations des Québécois.es et assurer un suivi optimal dès l'apparition de plaintes pour des oublis bénins »,* souligne Sylvie Grenier, Directrice générale de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.

Les 20 Sociétés Alzheimer du Québec sont là pour accompagner les Québécois.es dès les signes précurseurs et tout au long du parcours avec la maladie, en proposant des services près de chez vous. À chaque étape de cette expérience, que vous viviez avec un trouble neurocognitif ou que vous soyez un proche aidant, nous offrons information, soutien, répit et formation. Nous sommes présents tout au long du parcours pour gérer les défis et transitions associés aux troubles neurocognitifs, allant de la réduction des risques à la gestion quotidienne, y compris l'hébergement et les soins de fin de vie.

Pour accéder à un soutien, contactez-nous au 1-888-636-6473. Les professionnels de la santé peuvent également orienter vers les Sociétés Alzheimer via le site [referenceaidancequebec.ca](http://referenceaidancequebec.ca).

### Faits saillants

L'année 2023 a été marquée par des avancées thérapeutiques significatives. Le 6 juillet 2023, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a annoncé l'approbation des essais du Lecanemab, commercialisé sous le nom de Leqembi, médicament destiné aux personnes au stade léger d'un trouble neurocognitif, visant à ralentir sa progression. Ce médicament fait actuellement l'objet d'un examen par Santé Canada.

Par ailleurs, la Société Alzheimer demeure l'un des principaux contributeurs canadiens à la recherche. Depuis 1989, plus de 70 millions de dollars ont été investis sous forme de bourses et de subventions pour financer des recherches novatrices sur les troubles neurocognitifs, grâce au Programme de recherche de la Société Alzheimer. Ces efforts ont permis d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées et ont contribué à une meilleure compréhension et prise en charge des troubles neurocognitifs.

Une autre avancée notoire en 2023 au Québec a été l'adoption, le 7 juin, du projet de loi 11 par l'Assemblée nationale. Ce projet vise à élargir les critères d'admissibilité à l'aide médicale à mourir. La loi prévoit un délai maximal de 24 mois à partir de cette date pour mettre en place des mesures permettant aux personnes atteintes de maladies graves et incurables telles que la maladie d'Alzheimer de faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir. La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer a participé activement aux consultations publiques tout au long des discussions de ce projet de loi.

### **À propos de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer**

La FQSA, Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, porte-parole provincial des 20 Sociétés Alzheimer du Québec, représente, soutient et défend les droits des 170 000 vivant avec la maladie d'Alzheimer ou d'un autre trouble neurocognitif majeur. De plus, elle sensibilise le grand public aux conséquences de ces maladies tout en contribuant à la recherche sur leurs causes et leurs traitements.

- 30 -

Pour toute information ou demande d'entrevue :

Laurène Souchet adjointe aux communications  
C. 514 994-7003 [lsouchet@alzheimerquebec.ca](mailto:lsouchet@alzheimerquebec.ca)

Site web : [www.alzheimerquebec.ca](http://www.alzheimerquebec.ca)

Conférence du 17 janvier : Vous inscrire ici : <https://alzheimer.ca/federationquebecoise/fr/whats-happening/events/memoire-et-vieillessement-quand-faut-il-consulter-conference-virtuelle>